



Mont-de-Marsan, le 19 novembre 2015

Communiqué de presse

Accueil de migrants dans le département des Landes : arrivée d'un groupe à Biscarrosse

A la demande du Ministère de l'intérieur, le département des Landes met à l'abri des migrants venus de Dunkerque, qui étaient dans une situation extrêmement précaire. L'accueil de ces personnes se fait dans le cadre de la politique de mise à l'abri, qui est de la compétence exclusive de l'État.

Cet effort exceptionnel d'accompagnement humanitaire a été demandé à toutes les préfetures par le Ministre de l'Intérieur le 21 octobre 2015, dans le cadre de la montée en puissance des dispositifs d'accueil pour faire face à la grave crise migratoire actuelle. Déjà plus de 800 migrants ont bénéficié de ce dispositif.

Le site de Biscarrosse a été choisi par l'État. Il est géré par l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public des Landes (PEP 40). Le secours populaire et le secours catholique apportent leur concours, notamment en fournissant des kits d'hygiène et des vêtements.

Le fonctionnement du centre est intégralement financé par l'État. Il a une capacité d'accueil de 56 migrants au maximum. Le nombre de migrants accueillis est susceptible de varier au jour le jour, en fonction des arrivées et des départs.

Un groupe est arrivé dans la nuit du 18 au 19 novembre 2015. Il est composé de cinquante personnes, très majoritairement kurdes, dont dix femmes et quatre jeunes enfants.

Les migrants accueillis sont des personnes volontaires, qui ont voulu quitter les zones de Calais ou de Dunkerque où ils ont connu des situations difficiles, après des périodes parfois extrêmement durs. Ils ne sont pas sélectionnés en fonction de leur nationalité ou de leur situation administrative qui peut être très variable. Ils peuvent quitter le centre à tout moment s'ils le souhaitent.

L'accueil des migrants leur permettra d'être protégé face aux rigueurs de l'hiver, de faire un bilan de santé et de voir leur situation administrative examinée. Dès leur première semaine de séjour, ils bénéficieront d'une prise en charge par les services de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) et de la Préfecture ainsi que d'un bilan de santé, qui sera effectué par les équipes de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Landes.

En fonction de leurs situations individuelles et de leurs projets personnels, une solution personnalisée sera proposée aux migrants par les services de l'État : dépôt d'une demande d'asile en France, retour dans un État de l'espace Schengen dans lequel ils ont déjà déposé une demande d'asile, retour dans leur pays, etc.

Ce centre n'hébergera des migrants que de manière temporaire. Il fermera au plus tard le 29 février 2016. Le centre Udaquiola retrouvera alors sa vocation d'accueil tous publics.

Contact Presse :

Marion DOURTHE : 05 58 06 58 14 ; 06 32 63 68 82
Marion.dourthe@landes.gouv.fr
Thierry MORIER : 05 58 06 72 49 ; 06 37 04 61 13
thierry.morier@landes.gouv.fr